

Textes de référence :

Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs :

- http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=95837

Mesures de sécurité dans les écoles et établissements scolaires après les attentats du 13 novembre 2015 :

- circulaire n° 2015-205 du 25-11-2015
- http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=95835

Protection des espaces scolaires :

- protection des espaces scolaires : instruction du 22-12-2015
- http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=96969

Instruction relative aux mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires rentrée 2016

- http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2016/08/cir_41169.pdf

Application PPMS

- mettre le PPMS à jour avec les membres de l'école avant le **15 septembre**.
- les changements d'affectation des locaux doivent être précisés sur les plans.

Rappels à faire aux enseignants des écoles lors des évacuations incendies :

- connaître les issues de secours des lieux fréquentés et leur plan d'évacuation : école, piscine, gymnase, bibliothèque...
- prendre son registre d'appel.
- sortir le plus rapidement possible mais dans le calme.
- compter immédiatement l'effectif de sa classe et le comparer avec son registre d'appel.
- appliquer ces trois premiers conseils cités dans les lieux fréquentés régulièrement (des exercices auront lieu régulièrement dans les piscines)

Organisations des exercices :

- un exercice consiste à mettre les élèves en situation d'apprentissage sur un scénario particulier. L'objectif est d'acquérir des comportements citoyens réinvestis ultérieurement et dans la vie quotidienne.
- chaque moment de l'exercice doit être préparé : avant (comment expliciter et impliquer les élèves ?), pendant (attitudes) et après (retour réflexif).
- ne pas oublier d'informer les familles pour les amener à comprendre, à adhérer et à accompagner leurs enfants.
- informer obligatoirement tous les adultes de l'école sans oublier les enseignants remplaçants, intervenants, A.V.S....les consignes à tenir leur étant communiquées dès leur arrivée dans l'école.
- vérifier que les affichages comme les plans d'évacuation sont à jour dans les classes et lieux communs.
- les conduites à tenir en fonction des différentes situations (incendie, attentat intrusion et confinement) doivent être affichées dans chaque classe.
- les exercices « intrusion-attentat » peuvent être préparés avec les élèves (privilégier un scénario, par exemple, un animal dangereux est entré dans la cour). S'échapper et se protéger sont les deux apprentissages à travailler avec les élèves.
- proposer des scénarios différents selon les exercices et analyser en équipe afin de rendre efficace la mise en sécurité-sûreté. (Ne pas simuler l'exercice avec un adulte)
- dès la fin de l'exercice, faire une rapide analyse avec les autres usagers (enseignants, élèves, partenaires) afin de prendre note des paramètres à modifier lors du prochain exercice.
- transmettre les informations et les CR liées aux exercices à la Mairie. Si des problèmes ou des difficultés ne sont pas traités, il est nécessaire d'informer l'inspection rapidement.
- enregistrer rapidement sur **l'application PPMS-Sécurité-Risques, les exercices réalisés**. Si l'enregistrement n'est pas fait dans les temps, des relances auront lieu automatiquement.

Rappel des exercices sur l'année scolaire

- 3 exercices « évacuation incendie » :
 - un avant la fin du mois de septembre
 - un en janvier/février
 - un avril/mai

- 3 exercices PPMS sont à réaliser sur l'année :
 - un exercice « attentat intrusion » est à organiser avant les vacances de la Toussaint. (évacuer ou se cacher en silence)
 - un exercice « confinement classique » début décembre
 - un exercice « confinement classique » en mars

Alarme-Alerte

- Disposer d'un signal sonore spécifique par alerte :
 - * 1 signal sonore pour l'incendie (celui du système d'alarme incendie installé dans votre école)
 - * 1 signal sonore pour le confinement (ex : corne de brume avec 1 mélodie précise)
 - * 1 signal sonore spécifique pour l'attentat-intrusion qui **soit audible et distinct des autres alertes** (ex : corne de brume avec 1 autre mélodie ou bien une cloche, chaque classe dans ce cas peut être équipée d'une corne de brume ou d'une cloche)

Partenaire / référent gendarmerie :

Durant l'année scolaire précédente, un gendarme référent et son remplaçant ont été désignés pour votre école, ces derniers ont pu changer, la gendarmerie la plus proche de votre école reste le lieu où prendre connaissance des coordonnées de votre référent.

Application rassemblement :

Elle permet au Préfet d'avoir toutes les informations pour organiser la défense et les secours en cas d'attentat ou problème de sécurité. Il s'agit de compléter via le portail des directeurs toutes les sorties occasionnelles.

Outils

Eduscol
Canopé
ONS

Contact DSEN 60

- referentsurete60@ac-amiens.fr

Contact IEN Senlis

- ien60.senlis@ac-amiens.fr

- delphine.lubert@ac-amiens.fr